



Mairie
1 Place Albert Roy - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

République Française

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

OBJET

Le cinq avril deux mil vingt-trois à dix-neuf heures

En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Budget primitif 2023

Budget principal

Présents : David ATES, Nathalie REBATEL, Pierre VERNEY, Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Olivier GUILLAUME, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Véronique CORTES ROUX-LATOURE, Lionel FUENTES, Christophe SCHOERLIN, Florence YSARD JACOB, Carine PIBOULEU, Christophe DUTHEIL, Céline BORDIER, Elodie VANACKERE, Jean-Marc DEBAUGE, Morgane ALVES DIAS, Delphine LAINÉ, Annie GONTARD, Jean-Claude BENGRIBA, Véronique LEPRUN, Patrick CHARLES

Procurations : Guillaume FOUCHER à Jacky DONJON, Gilles GLAREY à Céline BORDIER, Mathilde GAZZA à Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Sarah COMMUNAL à Florence YSARD JACOB, Fabien GARCIA à Patrick CHARLES

Absents excusés : Virgile FIELBARD, Marcel TRANCHANT

Madame Emmanuelle ESCOFFIER ATES a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation
29 mars 2023

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le budget est un acte fondamental de la gestion municipale car c'est celui par lequel le Conseil municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir.

Date d'affichage
12 avril 2023

Le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et recettes de l'exercice. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement des recettes et des dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Lors de la séance du 22 février 2023, le Conseil Municipal a débattu et voté les orientations budgétaires pour l'exercice 2023. A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 soumis à votre adoption.

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 27

Le budget primitif de l'exercice 2023 se présente dans les tableaux ci-dessous, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes :

Exprimés : 26

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20230405-Del202329-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023



Mairie
1 Place Albert Roy - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre	Budget primitif 2023
011 : Charges générales	1 828 826,02 €
012 : Charges de personnel	2 390 484,00 €
014 : Atténuation de produits	80 000,00 €
023 : Virement section d'invest	380 000,00€
65 : Autres charges gestion	581 340.52 €
042 : Opérations d'ordre	658 813.48 €
66 : Charges financières	93 500,00 €
67 : Charges exceptionnelles	1 100,00 €
68 : Dotations provisions	4 000,00 €
TOTAL	6 018 064.02 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre	Budget primitif 2023
002 : Excédent antérieur reporté	835 317,74 €
013 : Atténuation de charges	32 000,00 €
042 : Opérations d'ordre	44 100,00 €
70 : Produits des services	248 000,00 €
73 : Impôts et Taxes	3 789 272,00 €
74 : Dotations et participations	868 000,00 €
75 : Autres produits de gestion courante	190 000,00 €
77 : Produits Exceptionnels	11 374.28 €
TOTAL	6 018 064.02 €

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20230405-De1202329-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de dépôt en préfecture : 14/04/2023

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Restes à réaliser (n-1)	Propositions du Maire	Budget primitif total 2023
10 : Dotations, fonds divers et réserves		1 206,68 €	1 206,68 €
040 : Opérations d'ordre		44 100,00 €	44 100,00 €
16 : Emprunts et dettes assimilées		310 410,00 €	310 410,00 €
20 : Immobilisations incorporelles	42 790,81 €	161 192,00 €	203 982,81 €
204 : Subventions d'équipement versées		75 000,00 €	75 000,00 €
21 : Immobilisations corporelles	369 340,60 €	1 849 945,52 €	2 219 286,10 €
23 : Immobilisations en cours	14 471,33 €		14 471,33 €
27 : Autres immo financières		50 437,28 €	50 437,28 €
TOTAL	426 602,74 €	2 492 291,48 €	2 918 894,22 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Restes à réaliser (n-1)	Propositions du Maire	Budget primitif total 2023
001 : Résultat reporté		240 983,77 €	240 983,77 €
021 : Virement de section de fonct.		380 000,00 €	380 000,00 €
024 : Produits cession immos		500 000,00 €	500 000,00 €
10 : Dotations, fonds divers et réserves		554 443,97 €	554 443,97 €
16 : Emprunts et dettes assimilés		300 000,00 €	300 000,00 €
13 : Subventions d'investissement	31 175,00 €	206 878,00 €	284 653,00 €
040 : Opérations d'ordre		658 813,48 €	658 813,48 €
TOTAL	31 175,00 €	2 887 790,99 €	2 918 894,22 €

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20230405-Del202329-DE
Date de transmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023

Vu l'instruction budgétaire M57,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientation budgétaire du 22 février 2023,
Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources » du 29 mars 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, est appelé à :

APPROUVER le budget primitif principal 2023 tel que présenté

PRÉCISER que le vote du budget s'opère au niveau du chapitre

POUR (S)	CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	NPPV
22	4 Delphine LAINÉ Fabien GARCIA Annie GONTARD Patrick CHARLES	1 Jean-Claude BENGRIBA	0

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Secrétaire de séance,



Le Maire,
David ATES

